

Référence : C.4 – C.4.2 – 3 CCVBA

MISE EN ŒUVRE DE 2 CAISSONS DE REEMPLOI ET DÉVELOPPEMENT DE LA RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS POUR SOUTENIR LE CENTRE DE RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS D'ARLES



Soutenir la mise en œuvre au niveau pertinent des solutions de prévention, de sensibilisation et d'information sur la bonne gestion des déchets

ACTEUR ET TERRITOIRE



Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles
 23 avenue des Joncades Basses
 13210 Saint Rémy de Provence

Corinne GUINTINI
 Directrice Aménagement et développement durable
corinne.guintini@ccvba.fr

CONTEXTE

La Communauté de communes souhaite faire évoluer la gestion de ses encombrants ménagers et de ses déchets issus des filières réglementées en favorisant leur valorisation. L'association Re-Sources a développé sur le territoire du Pays d'Arles une ressourcerie. La Communauté de communes souhaite donc mettre en place un service de collecte des déchets des filières REP afin de favoriser le réemploi via la ressourcerie en installant des caissons de valorisation sur ses déchèteries.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Détourner les déchets collectés vers des filières de réemploi

Objectifs quantitatifs

Eviter 133 tonnes de déchets

Résultats quantitatifs

Tonnage collecté = 350 t/an
 Tonnage valorisé = 345 t/an

Résultats qualitatifs

4 types de flux collectés



MISE EN ŒUVRE

Description de l'action

Initialement il était prévu que les meubles réemployables soient stockés puis repris par une structure de réemploi.

Cependant compte tenu des travaux de requalification de la déchèterie de Maussane et de la création d'espaces de réemploi (trocs/dons) sur les 3 déchèteries dont caisson de valorisation, la prestation externe a été annulée et tout se fait en régie.

Le service de collecte des encombrants est exercé par le personnel de la CCVBA auprès des particuliers, sur RDV. Parallèlement les administrés peuvent déposer des meubles en bon état dans caissons de réemploi installés sur les 2 déchèteries.

Le reste des meubles non réemployables est déposé dans les bennes bois, encombrants, ferraille et D3E.

Action de sensibilisation des usagers et animation des valoristes sur déchèteries

Planning

Action mise en place sur la période 2019-2023

Moyens humains

1 ETP pour la collecte des encombrants

Moyens financiers

Acquisition de 2 caissons de réemploi avec signalétique : 10 600 €
Collecte des encombrants en régie : 144 181 €

Moyens techniques

Partenaires mobilisés

Région Sud

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite

- ✓ La zone de remploi doit être suffisamment visible pour que les usagers prennent connaissance du dispositif.
- ✓ L'implication des agents de déchèterie est primordiale pour identifier les objets pouvant être réutilisés.
- ✓ La dimension doit être adaptée aux apports valorisés suite à la collecte des encombrants ainsi qu'aux apports directs des usagers

Difficultés rencontrées

Les usagers peuvent parfois déposer des objets qui ne sont pas en état de marche.

Recommandations

Des sessions d'animations permettent de faire connaître l'action auprès des usagers.

